
CONSTATATION DU QUORUM

La moitié au moins des membres de chaque collège doivent être présents.

RECENSEMENT DES VOTANTS

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE ET DU SECRÉTAIRE ADJOINT

Le secrétariat adjoint doit être désigné par le syndicat : SUD SDIS59.

L'ordre de désignation est le suivant : CGT, SUD SDIS59, SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS, Avenir Secours.

ORDRE DU JOUR

01	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2023	4
02	SUIVI DES AVIS RENDUS PAR LE CST DU 30 NOVEMBRE 2023	4
03	MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE AU SEIN DU SDIS	5
04	BILAN TELETRAVAIL	6
05	MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DU SDIS	11
06	MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION ANNUELLE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2027	12